

1. Identité du prestataire

Entreprise : Jh Assist'

Prestation : Assistante indépendante administrative et commerciale

Responsable des publications : Jennifer HAMON Gérante

Adresse siège social : 6 rue du grand nacré 44850 Saint Mars du désert

Contact : contact@jhassist.fr – 06.60.49.98.18

SIRET : 879 870 871

Assurance responsabilité civile (RC) : En cours d'adhésion

2. Application

Les Conditions Générales de Vente sont applicables à toutes les commandes de prestations de services qui sont passées à Jh Assist'. Par conséquent, elles s'appliquent à toutes les prestations de services proposées sur ce site. Les CGV sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande. Le client est supposé en avoir pris connaissance, en avoir accepté toutes les clauses.

3. Lieu d'intervention et horaires de travail

3.1 Lieu d'intervention

Jh Assist' exerce en télétravail à l'adresse indiquée à l'article 1 ou bien sur site, dans le département Loire Atlantique (44) et Maine-Et-Loire (49).

3.2 Horaires

Jh Assist' exerce ces missions durant les jours d'ouverture ; à savoir :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h.

4. Tarifs

Les prix affichés en ligne sont exprimés en euros (€) et ne sont pas soumis à TVA, conformément à l'article 293 B du CGI.

Les tarifs varient si la prestation est réalisée à distance ou bien sur site (tarifs majorés des frais de déplacement dans ce dernier cas).

Des frais spécifiques pourront être ajoutés au devis (frais postaux, frais d'impression, petite fourniture).

Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au moment de la validation du devis, effectifs après signature du Client et acceptation des présentes CGV.

Les tarifs sont révisables au 1er janvier de chaque année.

5. Devis, commandes, convention de prestations, reconduite tacite, rétractation

5.1 Devis

Jh Assist' transmet à son Client un devis gratuit, basé sur les informations qu'il lui aura transmises.

Le devis personnalisé comportera toutes les mentions obligatoires et sera valable 2 mois à compter de sa date d'envoi.

Il s'agit d'un devis estimatif, les prestations effectuées dans le cadre d'un forfait peuvent varier légèrement (le tarif à l'heure ou au forfait restant le même).

L'envoi du devis par Jh Assist' sera effectué en priorité par e-mail ; il peut être envoyé par courrier postal sur demande du Client.

5.2 Commandes

L'acceptation du devis par le Client, formalisée par la date, sa signature, la mention « Bon pour accord » et la validation des présentes CGV, donne lieu à une commande ferme et définitive.

5.3 Reconduite tacite

Dans le cadre de la validation d'un forfait mensuel, la signature du premier devis fait foi et la commande est renouvelée automatiquement le mois suivant, par tacite reconduction.

5.4 Rétractation et annulation

Suivant l'article L121-21 du Code de la Consommation, le Client (Particulier) dispose d'un délai de 14 jours à compter de la date de signature du contrat (la date de validation du devis) pour faire valoir son droit de rétractation. Celui-ci doit être notifié à Jh Assist' par écrit en recommandé avec accusé de réception.

Le droit de rétractation ne peut être appliqué dans le cas où les prestations de service ont commencé à être exécutées ou sont terminées.

Pour les professionnels (Entreprise et Association), ce délai de rétractation ne s'applique pas.

Toute annulation de commande devra être soumise au Prestataire par écrit et aucune annulation de commande ne pourra être acceptée lorsque la prestation est commencée et l'acompte ne pourra être remboursé au Client.

6. Factures et modalités de paiement

6.1 Factures et paiements

Une fois les prestations réalisées, indiquées sur le devis, le Client reçoit une facture reprenant les éléments du devis validé par ses soins.

Les factures sont émises et payables à réception. Le règlement sera à effectuer à 100 % à réception de la facture.

Toute réclamation relative à une facture devra être transmise par écrit sept jours ouvrables après sa réception. À défaut, le Client ne pourra plus contester cette facture.

6.2 Modalités de paiement

Jh Assist' accepte les paiements suivants :

- virement bancaire*
- chèque, libellé à l'ordre de **Jennifer HAMON**.

**Les coordonnées bancaires de l'entreprise seront transmises sur simple demande.*

6.3 Retard de paiement et pénalité

En cas de défaut partiel ou total de paiement des prestations réalisées, le Client devra verser à Jh Assist' **une pénalité de retard au taux de 10 %** de la facture totale par mois de retard (suivant l'article 53 de la Loi NRE).

Cette pénalité est calculée sur le montant de la somme restant due. Elle court à compter de la date d'échéance sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En cas de retard ou non-paiement de facture, Jh Assist' aura de plein droit la faculté de Jh Assist' peut suspendre l'exécution de ses obligations et d'annuler les éventuelles remises accordées au Client.

En application du Décret n°2012-1115 du 2/10/2012, **une indemnité forfaitaire de 40 €** pour frais de recouvrement est également due en cas de retard de paiement.

7. Modes et délais de livraison

7.1 Transmission des données par le Client

Jh Assist' s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires permettant d'assurer les prestations de services demandées dans des délais compatibles avec les besoins du Client.

Le Client tiendra à la disposition de Jh Assist' toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de l'objet du contrat.

Dans le cadre de données confidentielles, le Client doit s'assurer du moyen choisi pour garantir un transfert optimal.

Dans le cas de transmission d'informations erronées, d'un manque d'information, d'éléments de support de travail non exploitables ou transmis après la date de début de la prestation, le délai de livraison indiqué sur le devis pourra être révisé.

7.2 Délais de livraison

Le délai de livraison sera indiqué sur le devis personnalisé à titre indicatif et dépendra de la nature des prestations et du volume commandés.

Les travaux confiés seront livrés par courriel, voie postale, transmis par Cloud ou exécutés sur place, suivant leur nature et suivant la volonté du Client.

Ainsi, sauf garantie expresse donnée dans les conditions particulières, les délais de livraison mentionnés ne sont pas des délais de rigueur. La responsabilité de Jh Assist' ne pourra être engagée que si le retard est important et imputable à sa faute lourde.

Le Client ne pourra invoquer les délais d'exécution pour demander la résolution du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir toute autre revendication. Sauf stipulation contraire écrite expressément acceptée par Jh Assist'.

8. Garanties et limites des responsabilités

8.1 Garanties

Jh Assist' garantie que les logiciels utilisés et les éléments créés et fournis au Client ne sont pas illégaux.

Jh Assist' mettra en œuvre tous les moyens à sa disposition pour prendre soin et préserver les fichiers informatiques et autres documents qui lui seront confiés par le Client pour la réalisation de sa prestation.

Jh Assist' garantie un travail compétent, de qualité, en adéquation avec les valeurs du Client.

8.2 Limites de publications

Les contenus de partage sur les réseaux sociaux seront déterminés par la ligne éditoriale définie entre le Client et Jh Assist'. Cependant, le Client est le seul responsable du contenu des publications dont il demande l'exécution par Jh Assist'.

Jh Assist' ne pourra être tenue responsable des éventuelles conséquences sur l'e-réputation de la marque ou du Client engendrées par du contenu sortant du cadre de la ligne éditoriale établie.

8.3 Limitation des responsabilités

Jh Assist' décline toute responsabilité en cas d'interruption de service Internet ou de perte de données causée par un fournisseur d'accès à Internet n'ayant aucun lien direct avec elle.

Toutefois, compte tenu des risques des dommages encourus par les supports informatiques, il appartiendra au Client de s'en prémunir par tous moyens à sa convenance.

Le Client convient que Jh Assist' n'encourra aucune responsabilité, à raison de toute perte de bénéfice, de trouble commercial, de demande ou de réclamation formulées contre le Client et émanant d'un tiers quel qu'il soit.

Lorsque la prestation est terminée et transmise au Client, Jh Assist' n'assume plus aucune responsabilité. En conséquence, Jh Assist' n'est tenue à aucune indemnisation pour des dégâts encourus par le Client à la suite de modifications apportées à la prestation de service par le Client ou un utilisateur Internet ou n'importe qui en dehors de Jh Assist'.

9. Confidentialité

Pour commencer, Jh Assist' s'engage à respecter solennellement la confidentialité de l'intégralité des données transmises par son Client, ainsi que du contenu des travaux réalisés pour celui-ci.

Ensuite, Jh Assist' s'engage à ne pas divulguer à des personnes tierces des informations confidentielles.

En conséquence, Jh Assist' s'engage à ne pas utiliser les réalisations effectuées pour le Client de quelque manière que ce soit, sauf accord manifeste de sa part.

Jh Assist' ne peut être tenue responsable d'une interception ou d'un détournement de données au moment de leur transfert (notamment par Internet).

10. Droit de propriété intellectuelle

Le Client atteste de ses droits relatifs à l'intégralité des éléments transmis à Jh Assist' pour la réalisation de la prestation (textes, documents, images, photos, vidéos).

Jh Assist' décline toute responsabilité en cas de *duplicate*, de violation de droits d'auteur et/ou d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle.

11. Loi et Informatique et libertés

Les données recueillies par l'entreprise Jh Assist' ne seront ni vendues, ni échangées, ni cédées à des tiers.

Il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et sont destinées à un usage interne.

Conformément à la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant vos données à l'adresse contact@jhassist.fr.

12. Juridiction

Pour conclure, les présentes Conditions Générales de Vente et les relations contractuelles y afférentes sont régies par le droit français.

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution d'un contrat conclu avec Jh Assist' sera porté devant le Tribunal de NANTES (44).